

Publications officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 66

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 64 du *Pays du Dimanche* :

248. CHARADE.

Cou-cou (coucou).

249. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

E C O N O M E
N O M A D E
M E D E C I N

250. CONTRAIRES.

Les battus paient l'amende.

L aid. — Beau.
E lève. — Professeur.
S our. — Frère.
B ourreau — Victime.
V gité. — Calme.
D acher — Nettoyer.
T out. — Rien.
U ni. — Rugueux.
S avant. — Ignorant.
P eu. — Beaucoup.
V rriyée. — Départ.
I déal. — Prosaïque.
E mbarcadère. — Débarcadère.
N ain. — Géant.
J erne. — Brillant.
T arge. — Étroit.
V vare. — Prodiges.
W échant. — Bon.
E lever. — Abaisser.
N uit. — Jour.
C emande. — Réponse.
E picure. — Epictète.

251. MÉTAGRAMME.

Boule, foule, goule, houle, moule, poule.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. L'Anglais à Porrentruy ; Myosotis à Saignelégier ; Jean sans Terre à Bienne ; Roger la honte à Bassecourt ; Bergeronnette à Delémont.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Coucou mes amours, Place des Benelats à Porrentruy ; Orgétoix à Soule ; Le Docteur Nazal à St-Imier ; Le roi du Theusseret à Goumois ; Un Vadais à Lausanne ; Eglantier à Montier ; Laurier-rose à Alle ; Fauvette des bois à Bure ; Rossignol des prés à Undervelier.

256. CHARADE.

Mon premier sert à faire mon entier.
Ne cherche point, lecteur peu sage,
A dissimuler mon dernier ;
Il est presque toujours écrit sur ton visage.

257. RÉBUS GRAPHIQUE.

vent	E	
CD	tout	OBIC

258. ANAGRAMME.

Vous pouvez y voir l'escorte
Qui maintient l'ordre en la cité,
Des palais surveille la porte,
Et des rois fait la sûreté.

Puis je suis, sous une autre forme,
L'objet de votre ambition,
Soit que vous portiez l'uniforme,
Ou qu'un poste civil soit votre mission.

259. MOT EN TRIANGLE.

Remplacer les X du triangle ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les définitions :

X X X X X X X	1. Ville de France.
X X X X X X	2. Monnaie étrangère.
X X X X X	3. Synonyme de gain.
X X X X	4. Fleuve d'Espagne.
X X X	5. Espèce de bière.
X X	6. Négation.
X	7. Commande la Suisse.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 18 avril 1899.

LETTRÉ PATOISE

Das le Vâ.

Se tot le monde vos envié des histoires en voici enne, que vâ bin lai poine d'être écrit :
El tchâtan pessâie, el bon Rigobert s'en allai pai in bé duëmoine, bin enduëmoine, à traivève des tchâins, ai des prais, en choTRAIN enne de ses belles dâinses.

Tot d'in cô, el voili que se trove côte in celégie, tot quervi de belles noires celéges.

Vôs peute craire se en voyain s li, se note Rigobert n'â pe aivu tentay ! Ai ravoète de totes les sans s'ai ne voit nium, aipré ai vait rembrais-syë cti celégie po montai dechu, main, nom de mai vic, tiain ai veu tchaippay, ai demoure poische a trot, tot comme enne môteche ou bin in fermi, qu'i me muse qu'ai ravoétait, ai peu c'â qu'ai le poyait faire dâs tot prés, sains se djainmay.

Main ai se dié : te ne veu pe demouray d'aivô cés ptétes bêtes, t'è trop gros ! Ai fai enne saitchie ; ai pe el voili qu'â échaïpe. Ai l'aïemence de ravoète ses mains ai pe ses hayons, tot en se diaint : « Eh bin ! me voili bé po allai à lovre esti soi, c'â trop foë, tot d'mainme, po voi se c'â bin fay de dinche empoichi des haïbres po embassenai les dgens !!! Aitend. Tiain i voiray el Corentin, i yi veu dire enne fois ou l'âtre, main c'â bon, és celéges i ne yi vais pu. »

In bé djo, ai trove mon aimi Corentin ai peu yi dit, main es tu ci yi répongé : « Eh ! s'te m'êto venidemandai lai permission, i t'airo aïnce bayhië enne étchuele aivô, main poiche qu'an m'voule aidé mes celéges, ai peu qu'an ront aïnce mes haïbres, i me seu pensay qu'i yi velô botai in bout. »

Se tot les dgens qu'aint des celégies, faisïn comme note Corentin, crai bin que les celéges saïrin pu tranquille, posqu'enne foi raitraïpes, les anvitous n'âdrint pu s'empoichi comme les fermis.

In faisoin de faiïoles, an ci velaïge de l'âtre san de stu de cte san.

Publications officielles.

Les éleveurs qui auraient des taureaux à faire

admettre comme reproducteurs doivent s'inscrire dans le district des Franches-Montagnes, avant le 20 avril.

Mises au concours

La place d'agent de poursuites du 3^e cercle de l'arrondissement de Porrentruy (Porrentruy et Courtedoux) et celle d'huissier du tribunal. S'inscrire jusqu'au 10 au greffe du tribunal.

Convocations d'assemblées.

Courrendlin. — Le 9 à 1 h. pour passer les comptes, voter le budget, nommer un instituteur et une institutrice.

Corban. Le 9 à 2 h. 1/2 pour décider l'établissement du téléphone, passer les comptes etc.

— *Assemblée bourgeoise* immédiatement après, pour passer les comptes.

Courchapoix. Le 9 à 3 h. pour décider l'installation du téléphone, plaider la garde des troupeaux etc.

Goumois. — Lundi 10 à 9 h. 1/2 du matin pour passer les comptes, voter le budget.

Les Bois. — Le 9 après l'office pour nommer le régent du Cerneux-Godat et des conseillers démissionnaires, voter le budget.

Pleigne. Le 9 à 2 h. pour passer les comptes et remettre les bergeries.

Récourt. — Le 9 à 12 1/2 pour nommer un régent.

Santley. Le lundi 10 à 9 h. pour passer les comptes, voter le budget et un règlement de police, statuer sur des achats et ventes de terrain.

St-Bras. (1^{re} section) le jeudi 13 avril à 10 h. pour décider si l'on votera un supplément de prise d'actions au Saignelégier-Glovelier.

Vellerat. — Lundi 10 à 7 h. du soir pour voir si l'on votera une action au Montier-Soleure.

Fahy. — Le dimanche 9 à midi pour passer les comptes.

Mervelier. — Assemblée paroissiale le dimanche 9 à 3 h. pour passer les comptes, voter le taux de répartition, nommer une commission.

Bassecourt. Le 16 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes, s'occuper d'un chemin et du rapport de la commission des eaux, plaider la garde des troupeaux etc..

— *Réunion des propriétaires* intéressés au curage du ruisseau de Glovelier de suite après l'assemblée communale.

Montier. — Assemblée de la paroisse catholique le 9 après le service divin pour passer les comptes, fixer le budget et réélire les autorités paroissiales.

Undervelier. Le 16 à 2 h. pour passer les comptes et voter le budget.

Undervelier-Soule. — Assemblée paroissiale le 16 après l'assemblée municipale pour passer les comptes et voter le budget.

Cote de l'argent

du 5 avril 1899

Argent fin en grenailles, fr. 105. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.